

213C1822
FR0000063323-OP036-AS20

28 novembre 2013

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

MEDEA
(Euronext Paris)

- 1 - Le 26 novembre 2013, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société MEDEA déposée, en application des articles 233-1, 2° et 234-2 du règlement général, par Kepler Capital Markets, agissant pour le compte de la société anonyme Artea, contrôlée par M. Philippe Baudry (cf. Décision & Information 213C1798 du 26 novembre 2013).

La note d'information conjointe des sociétés Artea et MEDEA (visa n°13-632 en date du 26 novembre 2013) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 29 novembre au 12 décembre 2013 inclus**.

Kepler Capital Markets se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Artea, des actions qui seront apportées à l'offre, au prix de 0,89 € par action.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions MEDEA sera reprise le 29 novembre 2013.